

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 février 2024

RETRAITE DÈS LE PREMIER JOUR - (N° 2058)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 12

présenté par
Mme Thomin

ARTICLE PREMIER

I. – Au début de l’alinéa 13, substituer aux mots :

« Tout assuré »

les mots :

« Les assurés ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« bénéficiaire »

le mot :

« bénéficiaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.